

Parrainage

Un don consenti à l'école peut, sous certaines conditions, être affecté au financement d'une partie des frais de scolarité de un ou plusieurs enfants scolarisés dans l'école.

La prise en charge porte sur la part fixe des frais de scolarité, donc pour un montant maximal de 2700 € par enfant.

La cotisation familiale, dont le montant est proportionnel aux revenus, reste intégralement à la charge de la famille.

Conformément au Bulletin Officiel des Finances Publiques - Impôts en date du 01/10/2012, les dons sans contrepartie reçus par l'école ouvrent droit à la réduction d'impôt sur le revenu prévue à l'article 200 du Code Général des Impôts.

Dans la mesure où donatrices et donateurs sont éligibles à la réduction d'impôt sur le revenu, nous les encourageons à compléter l'aide apportée à une famille par le versement d'un don supplémentaire destiné à aider d'autres familles en attente d'un soutien financier. Ces dons supplémentaires alimentent un fonds de soutien géré directement par l'école, au profit exclusif des familles en difficulté.

Par exemple, pour une réduction de 66 % (Loi de Finances 2015), un donateur qui souhaite aider une famille à hauteur de 1000 € peut consentir un don supplémentaire de 2000 € dont le coût sera intégralement couvert par la réduction d'impôt.

**Vous souhaitez faire appel à un parrain
pour prendre en charge une partie de vos frais de scolarité**

➔ Complétez le cadre ci-dessous et joignez ce document à votre dossier d'inscription. Votre demande sera examinée en fonction du montant des parrainages disponibles.

Demande de soutien financier au profit de la famille :
--

Montant estimé des frais de scolarité :

Montant du parrainage souhaité :

➔ Vous pouvez aussi prendre contact directement avec une personne qui propose de prendre en charge une partie de vos frais de scolarité. Remettez-lui ce document afin qu'elle prenne connaissance des conditions de parrainage, et qu'elle complète le cadre au verso.

Parrainage

Vous voulez soutenir financièrement une ou plusieurs familles de l'école en prenant en charge une partie de leurs frais de scolarité

➔ Votre proposition de soutien financier ne s'adresse pas à une famille en particulier : complétez le cadre ci-dessous et transmettez ce document au secrétariat. Votre offre sera transmise, anonymement si vous le souhaitez, à des familles de l'école ayant demandé un soutien financier.

Offre de parrainage pour un montant de :

Don supplémentaire (montant suggéré : 2 fois le montant accordé) :

Nom et coordonnées du parrain :

Indiquez si vous souhaitez que votre soutien reste anonyme :

➔ Vous avez été sollicité directement par une famille de l'école à laquelle vous souhaitez apporter un soutien financier : complétez le cadre ci-dessous avec les parents concernés et remettez-leur ce document afin qu'il soit joint à leur dossier d'inscription.

Accord de parrainage au profit de la famille :

Nom et coordonnées du parrain :

Montant accordé pour la famille :

Don supplémentaire (montant suggéré : 2 fois le montant accordé) :

Pour obtenir un reçu fiscal merci de compléter le cadre ci-dessous :

Demande de reçu fiscal

Je soussigné,

Nom : Prénom :

Adresse :

Déclare ne retirer aucun bénéfice direct ou indirect du don sans contrepartie de € effectué ce jour au profit de l'école Steiner-Waldorf en région d'Avignon.

Date :/...../..... Signature :